

# SYNDICAT DE BASSIN DU VICOIN

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 11 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents : Sylvie LANDELLE, Damien RICHARD, Hervé DELALANDE, Christian RAIMBAULT, Hervé LHOTELLIER, Nicole BOUILLON, Christian GRIVEAU, Xavier POTTIER, Fabien ROBIN, Roger GOBE, François SAINT, Serge TEXIER (Suppléant d'Andony DESOJANAR).

Etaient absents : Sandrine BOUTTIER, Yannick COQUELIN, Françoise GAUCHOTTE.

Etaient excusés : Maurice AUBRY (Suppléant de Sylvie LANDELLE), Denis MOUCHEL et Jean-Yves CORMIER, François ZOCCHETTO et Bruno MAURIN, Michel FORTUNE.

Assistaient également à la réunion : *Nicolas BOILEAU : Technicien de rivière du Syndicat*  
*Arnaud THOMY : Apprenti du Syndicat*

Secrétaire de séance : Roger GOBE

\*\*\*\*\*

### Demande d'ajout à l'ordre du jour :

Monsieur le Président demande l'ajout à l'ordre du jour du point suivant :

- Décision modificative n° 1

Les délégués acceptent cet ajout.

## **I - RETRAIT DE LA CC DE L'ERNEE DU SB VICOIN (REPRESENTANTE DE LA COMMUNE DE LA BACONNIERE) AU 31 DECEMBRE 2018**

Monsieur le Président rappelle que la future création du Syndicat JAVO au 1<sup>er</sup> janvier 2018, entraîne le retrait de la CC de l'Ernée (représentante de la commune de LA BACONNIERE) du Syndicat car cette dernière n'avait pas souhaité adhérer au futur syndicat. Les travaux sur le secteur de LA BACONNIERE seront donc gérés par conventionnement entre les 2 structures, avec règlement par la CC de l'Ernée.

### Délibération :

Considérant la délibération de la Communauté de communes de l'Ernée du 16 juillet 2018 ;

Considérant le vote à l'unanimité du Conseil communautaire de se retirer du Syndicat de bassin du Vicoïn au 31/12/2018 ;

Considérant leur souhait d'exercer les compétences GEMAPI sur le périmètre du bassin du Vicoïn et de déléguer, si besoin, une partie de l'exercice de ses compétences au futur syndicat JAVO ;

Monsieur le Président demande au comité syndical de se prononcer sur le retrait de la Communauté de communes de l'Ernée (représentante de la commune de LA BACONNIERE) au 31 décembre 2018.

### Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- Approuve le retrait de la Communauté de communes de l'Ernée (représentante de la commune de LA BACONNIERE) au 31 décembre 2018 ;

- Autorise Monsieur le Président à signer les documents à intervenir.

## **II - TRAVAUX CTMA 2018**

Nicolas BOILEAU fait le point sur les travaux en cours :

### > PontAlain à ST BERTHEVIN :

Les travaux ont débuté le 20 août dernier et sont terminés depuis le 7 septembre. Une réception des travaux est prévue en octobre (fixée au 22 octobre 2018 à 11h).

Les travaux se sont réalisés dans de bonnes conditions.

Pour rappel, le coût des travaux est de 53 200 euros HT.

### > Bas Coudray au GENEST ST ISLE :

Début des travaux prévu au 17 septembre. Gros chantier en perspective. Il devrait durer 2-3 mois environ car il faut prendre en compte la période de séchage de la passe en béton.

Monsieur le Président rappelle que c'est le dernier ouvrage à aménager sur la rivière le Vicoin.

> Travaux suite aux orages du 9 juin :

Intervention sur AHUILLE au niveau du pont de la RD500 (aménagements réalisés en 2017) et dans la zone humide de la Friche.

Beaucoup d'embâcles enlevés sur les communes de LOIRON (Sites de Guidine + La Grande Vallée) et de ST BERTHEVIN (Site de Coupeau).

Nicolas BOILEAU rappelle que le lot n°2 du marché de travaux CTMA 2018 (Embâcles, renaturation du lit et des berges, aménagements de pont et de petits ouvrages), avait été déclaré infructueux au vue des tarifs proposés par les entreprises. Il a été relancé en consultation.

(Suite à l'ouverture des plis le 25/09/2018 et à l'analyse des offres, c'est l'entreprise VINCI Terrassement qui a été retenue pour réaliser ces travaux pour un montant de 34 350,00 € TTC).

Il est rappelé également des travaux ont été reportés sur 2019, notamment des aménagements sur des affluents du Vicoin.

Concernant la zone humide à LA BRULATTE (lot n°3 du marché de travaux CTMA 2018), les travaux sont en attente.

### III - POINT GEMAPI

Monsieur le Président rappelle aux délégués que chaque commune du Syndicat doit délibérer au sujet de la création du futur syndicat JAVO et sur ses statuts. Quelques communes l'ont déjà fait.

La création de ce syndicat JAVO ne sera officielle qu'au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Il regroupera la Jouanne, l'Ouette, le Vicoin ainsi que les affluents de la Mayenne dans l'emprise territoriale de Laval Agglo.

Le comité syndical de ce futur syndicat serait composé de :

	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Laval Agglo	14	14
CC Coëvrons	7	7
CC Pays de Loiron	4	4
C Pays Meslay Grez	2	2
	<b>27</b>	<b>27</b>

### IV - DECISION MODIFICATIVE N° 1

Monsieur le Président indique qu'il faut prendre en compte :

- l'ajout de crédit pour l'opération Hors CTMA ;

Le Comité Syndical, à l'unanimité, Approuve la décision modificative n°1 ci-dessous, décidant :

#### INVESTISSEMENT

Chapitre - Article	Libellé	Dépenses	Recettes
C/ 2181 - Op 20182	Installations générales, aménagements divers	- 30 000,00	
C/ 2181 - Op 20184	Installations générales, aménagements divers	+ 30 000,00	
	Total DM 1	0,00	0,00
	Pour mémoire BP	521 028,08	521 028,08
	<b>Total Investissement</b>	<b>521 028,08</b>	<b>521 028,08</b>

### V - QUESTIONS DIVERSES

> Film sur le Vicoin

Le tournage du film est toujours en cours. Les derniers gros travaux sur le Vicoin sont à filmer.

> Etude bilan du CTMA du Vicoin et programme d'actions pour 2020-2025

Nicolas BOILEAU rappelle également que la consultation de bureaux d'études pour la réalisation de l'étude bilan du CTMA Vicoin est en cours également.

(Suite à l'ouverture des plis le 25/09/2018 et à l'analyse des offres, c'est le bureau d'études HYDRO CONCEPT qui a été retenu pour réaliser cette étude pour un montant de 29 352,00 € TTC).

La réunion de démarrage de cette étude devrait être programmée en novembre prochain.

Cette étude prévoit le bilan des opérations CTMA réalisées depuis 2015 mais aussi la définition d'un programme d'actions qui sera fusionné avec les programmes de l'Ouette, de la Jouanne et de Laval Agglo.  
Ce programme de travaux ne concerne que la partie GEMA (Gestion des milieux aquatiques).

Le volet PI n'est pas financé actuellement mais des études et des travaux sont à prévoir rapidement, au vue des conséquences des orages du 9 juin dernier.

Le budget du futur syndicat JAVO n'a été calculé qu'à partir des contrats milieux aquatiques actuels, la PI (Prévention des Inondations) n'est pas prise en compte. Il faudra sans doute recourir à la taxe GEMAPI.

> Point suite aux inondations du 9 juin 2018

Monsieur le Président souhaite faire un point avec les communes touchées par les orages du 9 juin dernier :

- LA BRULATTE : Une rencontre avec la Police de l'eau a été organisée. Des travaux de curage du bassin d'orage sont nécessaires car il est rempli de boue.

L'intervention d'un bureau d'études paraît inévitable pour obtenir des chiffrages hydrauliques, ...

Les habitants de la commune sont inquiets.

- LOIRON-RUILLE : Le bilan financier actuel est de 90 000 euros pour toutes les interventions urgentes. Le gros du sinistre se situe dans le bourg de LOIRON. Une étude va être lancée par le Syndicat de l'Oudon pour la partie bourg. Pour la partie Vicoin, rien n'est lancé pour l'instant. Un dossier technique a été réalisé sur un lieu-dit qui a été fortement inondé. Le syndicat a préconisé des travaux.

La commune est en attente du retour des assurances.

- LE GENEST ST ISLE : Une zone inondable est identifiée sur le PLUI mais cette zone n'a pas été touchée le 9 juin dernier. Ce qui montre que c'était un événement vraiment exceptionnel.

2 études viennent d'être lancées avec le bureau d'études HYDRO CONCEPT.

La création d'un pont cadre est à prévoir sur un affluent du Plessis, route de Pinceloup. Le syndicat de bassin assiste la commune dans la rédaction de l'appel d'offres, le recrutement d'un prestataire et le suivi des travaux à venir.

Beaucoup de lourdeur administrative. Il sera important de prendre en compte le critère « inondation » dans le futur PLUI.

Nicolas BOILEAU informe les délégués que le Syndicat a été sollicité pour plusieurs affaires urgentes, conséquences des orages du 9 juin, à ST BERTHEVIN et au GENEST ST ISLE notamment.

Le recensement est en cours mais l'avis des délégués est demandé.

Ces travaux sont à faire rapidement.

Le coût approximatif de ces travaux serait de 15 000 euros HT (révisé à 50 000 euros HT si tout est réalisé).

M. Le Président précise que l'aide technique des techniciens du syndicat est très précieuse, c'est pourquoi, les techniciens sont à disposition des communes pour un accompagnement.

M. POTTIER revient sur la Prévention des inondations, l'axe de réflexion est très important. Le Syndicat doit prendre les devants sur ce thème là.

Mme BOUILLON informe les autres délégués qu'une enveloppe exceptionnelle a été débloquée par la Région suite aux inondations du 9 juin 2018, pour aider les collectivités dans les travaux urgents. Le Syndicat peut peut-être y prétendre ?

Nicolas BOILEAU indique qu'une demande sera faite dans ce sens auprès de la Région.

> Apprentissage : Arnaud THOMY

Monsieur le Président rappelle qu'Arnaud THOMY, apprenti du Syndicat depuis 2 ans, poursuit son apprentissage avec une licence PRO (Milieux aquatiques et Eaux pluviales) après avoir obtenu son BTS Gestion et Protection de la Nature en juin dernier.

Arnaud THOMY en profite pour remercier les élus.

Monsieur le Président rappelle que les périodes en entreprise pour Arnaud, seront réparties sur le Vicoin et la Jouanne, afin de pouvoir plus facilement suivre Nicolas, qui travaille sur les 2 structures.

Le SB Jouanne participera donc aux frais d'apprentissage (indemnité, fonctionnement, ...).

Le Secrétaire,  
Roger GOBE



Le Président,  
Christian RAIMBAULT

